

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Communauté de commune à FPU - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PIEMONT CEVENOL (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20003441100070

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ST HIPPOLYTE DU FORT

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BP OFFICE TOURISME INTERCOMMUNAL PC (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexé.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	25
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	28
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	30

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigée en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 6711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 30210	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PIEMONT CEVENOL BP OFFICE TOURISME INTERCOMMUNAL PC	BP 2022
---------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	22 313
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1 995
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 538 058,00	4 198 305,00	145,55	284,14

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	12,07	314,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	295,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	26,03	377,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	29,85	85,00
5	Encours de dette/population	0,00	204,00
6	DGF/population	0,00	44,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,06 %	40,10 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	46,35 %	88,30 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	114,65 %	22,50 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	54,20 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	+	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	595 388,28
		+	+
R E P O R T S	+	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00	0,00
		(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
		=	=
		TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	595 388,28
		595 388,28	595 388,28

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	+	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	307 047,34
		+	+
R E P O R T S	+	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	373 436,00
		160 000,00	160 000,00
		(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	1 714,98
		=	=
		TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	680 483,34
		680 483,34	680 483,34
TOTAL			
		TOTAL DU BUDGET (3)	1 275 871,62
		1 275 871,62	1 275 871,62

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	65 583,60	0,00	85 111,20	85 111,20	85 111,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	184 407,00	0,00	159 000,00	159 000,00	159 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 405,00	0,00	17 183,00	17 183,00	17 183,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		275 395,60	0,00	261 294,20	261 294,20	261 294,20
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	7 943,82	0,00	7 943,82	7 943,82	7 943,82
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		283 339,42	0,00	269 238,02	269 238,02	269 238,02
023	Virement à la section d'investissement (5)	335 315,38	0,00	284 458,16	284 458,16	284 458,16
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	35 200,65	0,00	41 692,10	41 692,10	41 692,10
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		370 516,03	0,00	326 150,26	326 150,26	326 150,26
TOTAL		653 855,45	0,00	595 388,28	595 388,28	595 388,28

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 388,28
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	12 450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
73	Impôts et taxes	55 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
74	Dotations et participations	580 345,45	0,00	484 702,94	484 702,94	484 702,94
75	Autres produits de gestion courante	5 300,00	0,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
Total des recettes de gestion courante		653 095,45	0,00	580 852,94	580 852,94	580 852,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		653 095,45	0,00	580 852,94	580 852,94	580 852,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	760,00	0,00	14 535,34	14 535,34	14 535,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		760,00	0,00	14 535,34	14 535,34	14 535,34
TOTAL		653 855,45	0,00	595 388,28	595 388,28	595 388,28

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 388,28
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	311 614,92
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	696 544,00	373 436,00	292 512,00	292 512,00	665 948,00
	Total des dépenses d'équipement	696 544,00	373 436,00	292 512,00	292 512,00	665 948,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	696 544,00	373 436,00	292 512,00	292 512,00	665 948,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	760,00	0,00	14 535,34	14 535,34	14 535,34
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	760,00	0,00	14 535,34	14 535,34	14 535,34
	TOTAL	697 304,00	373 436,00	307 047,34	307 047,34	680 483,34

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	680 483,34
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	297 622,00	160 000,00	68 372,00	68 372,00	228 372,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	297 622,00	160 000,00	68 372,00	68 372,00	228 372,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 726,70	0,00	124 246,10	124 246,10	124 246,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	10 726,70	0,00	124 246,10	124 246,10	124 246,10
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	308 348,70	160 000,00	192 618,10	192 618,10	352 618,10
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	335 315,38	0,00	284 458,16	284 458,16	284 458,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	35 200,65	0,00	41 692,10	41 692,10	41 692,10
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	370 516,03		326 150,26	326 150,26	326 150,26
	TOTAL	678 864,73	160 000,00	518 768,36	518 768,36	678 768,36

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 714,98
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	680 483,34

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	311 614,92
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrit en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	85 111,20		85 111,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	159 000,00		159 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	17 183,00		17 183,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	7 943,82	0,00	7 943,82
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	41 692,10	41 692,10
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		284 458,16	284 458,16
Dépenses de fonctionnement – Total		269 238,02	326 150,26	595 388,28

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**595 388,28**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	14 535,34	14 535,34
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	665 948,00		665 948,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		665 948,00	14 535,34	680 483,34

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**680 483,34**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	450,00		450,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	90 000,00		90 000,00
74	Dotations et participations	484 702,94		484 702,94
75	Autres produits de gestion courante	5 700,00	0,00	5 700,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	14 535,34	14 535,34
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		580 852,94	14 535,34	595 388,28

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 388,28
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	124 246,10	0,00	124 246,10
13	Subventions d'investissement	228 372,00	0,00	228 372,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		41 692,10	41 692,10
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		284 458,16	284 458,16
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		352 618,10	326 150,26	678 768,36

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 714,98
--	-----------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	680 483,34
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	65 583,60	85 111,20	85 111,20
60611	Eau et assainissement	296,00	150,00	150,00
60612	Energie - Electricité	3 740,00	4 810,20	4 810,20
60621	Combustibles	200,00	200,00	200,00
60622	Carburants	1 600,00	1 600,00	1 600,00
60623	Alimentation	30,00	160,00	160,00
60631	Fournitures d'entretien	150,00	150,00	150,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 659,00	1 150,00	1 150,00
60636	Vêtements de travail	710,00	410,00	410,00
6064	Fournitures administratives	100,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	145,00	60,00	60,00
611	Contrats de prestations de services	18 180,60	37 467,18	37 467,18
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	800,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	1 890,00	400,00	400,00
6156	Maintenance	5 408,00	6 799,72	6 799,72
6161	Multirisques	549,00	514,10	514,10
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	120,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	250,00	250,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	24 460,00	24 460,00
6262	Frais de télécommunications	3 478,00	4 697,00	4 697,00
627	Services bancaires et assimilés	1,00	1,00	1,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 021,00	1 021,00	1 021,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	176,00	140,00	140,00
6284	Redevances pour services rendus	130,00	71,00	71,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	184 407,00	159 000,00	159 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	608,00	423,35	423,35
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 067,00	1 481,55	1 481,55
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	364,00	253,92	253,92
64111	Rémunération principale titulaires	75 181,00	63 072,95	63 072,95
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 823,00	1 329,75	1 329,75
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat*	0,00	300,00	300,00
64118	Autres indemnités titulaires	11 571,00	7 237,48	7 237,48
64131	Rémunérations non tit.	37 752,00	41 974,60	41 974,60
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat*	0,00	100,00	100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 872,00	17 332,28	17 332,28
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 691,00	18 503,17	18 503,17
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 529,00	1 233,59	1 233,59
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 914,00	1 512,84	1 512,84
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 060,00	848,00	848,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	875,00	3 396,52	3 396,52
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	25 405,00	17 183,00	17 183,00
6512	Droits d'utilisat* informatique nuage	0,00	783,00	783,00
65548	Autres contributions	25 405,00	16 400,00	16 400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		275 395,60	261 294,20	261 294,20
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	7 943,82	7 943,82	7 943,82
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	7 943,82	7 943,82	7 943,82
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		283 339,42	269 238,02	269 238,02
023	Virement à la section d'investissement	335 315,38	284 458,16	284 458,16
042	Opérat* ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	35 200,65	41 692,10	41 692,10
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	35 200,65	41 692,10	41 692,10
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		370 516,03	326 150,26	326 150,26
043	Opérat* ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		370 516,03	326 150,26	326 150,26

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		653 855,45	595 388,28	595 388,28

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 388,28

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	12 450,00	450,00	450,00
70688	Autres prestations de services	12 450,00	450,00	450,00
73	Impôts et taxes	55 000,00	90 000,00	90 000,00
7362	Taxes de séjour	55 000,00	90 000,00	90 000,00
74	Dotations et participations	580 345,45	484 702,94	484 702,94
74758	Participat° Autres groupements	580 345,45	484 702,94	484 702,94
75	Autres produits de gestion courante	5 300,00	5 700,00	5 700,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5 300,00	5 700,00	5 700,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		653 095,45	580 852,94	580 852,94
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		653 095,45	580 852,94	580 852,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	760,00	14 535,34	14 535,34
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	760,00	14 535,34	14 535,34
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		760,00	14 535,34	14 535,34
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		653 855,45	595 388,28	595 388,28

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	595 388,28

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
11	Opération d'équipement n° 11 (5)	475 812,00	102 000,00	102 000,00
12	Opération d'équipement n° 12 (5)	108 700,00	65 500,00	65 500,00
14	Opération d'équipement n° 14 (5)	5 700,00	14 012,00	14 012,00
17	Opération d'équipement n° 17 (5)	0,00	10 000,00	10 000,00
19	Opération d'équipement n° 19 (5)	106 332,00	101 000,00	101 000,00
Total des dépenses d'équipement		696 544,00	292 512,00	292 512,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		696 544,00	292 512,00	292 512,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	760,00	14 535,34	14 535,34
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	760,00	14 535,34	14 535,34
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	12 775,34	12 775,34
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	1 000,00	1 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	760,00	760,00	760,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		760,00	14 535,34	14 535,34
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		697 304,00	307 047,34	307 047,34

RESTES A REALISER N-1 (11)	373 436,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	680 483,34

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	297 622,00	68 372,00	68 372,00
1313	Subv. transf. Départements	262 872,00	24 122,00	24 122,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	34 750,00	44 250,00	44 250,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		297 622,00	68 372,00	68 372,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 726,70	124 246,10	124 246,10
10222	FCTVA	10 726,70	124 246,10	124 246,10
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		10 726,70	124 246,10	124 246,10
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		308 348,70	192 618,10	192 618,10
021	Virement de la sect* de fonctionnement	335 315,38	284 458,16	284 458,16
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	35 200,65	41 692,10	41 692,10
28051	Concessions et droits similaires	8 912,40	536,40	536,40
28182	Matériel de transport	1 700,00	1 700,00	1 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	519,36	255,36	255,36
28184	Mobilier	185,22	842,94	842,94
28188	Autres immo. corporelles	23 883,67	38 357,40	38 357,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		370 516,03	326 150,26	326 150,26
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		370 516,03	326 150,26	326 150,26
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		678 864,73	518 768,36	518 768,36

RESTES A REALISER N-1 (10)	160 000,00
-----------------------------------	-------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 714,98
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	680 483,34
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)
LIBELLE : RESEAUX RANDOS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		111 163,54	a 342 136,00	102 000,00	b 102 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	111 163,54	342 136,00	102 000,00	102 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 069,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	11 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et Informatique	578,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	971,93	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	95 644,21	342 136,00	102 000,00	102 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 160 000,00	d 56 872,00
13	Subventions d'investissement	160 000,00	56 872,00
1313	Subv. transf. Départements	160 000,00	24 122,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	32 750,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-227 264,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)
LIBELLE : MATERIEL OTI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumiées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	57 011,95	a 29 300,00	65 500,00	b 65 500,00	b 0,00
20	immobilisations incorporelles	18 241,20	9 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	18 241,20	9 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	immobilisations corporelles	38 770,75	20 300,00	60 500,00	60 500,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	2 177,09	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	558,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 394,87	5 300,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	538,45	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	31 101,64	15 000,00	60 500,00	60 500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-94 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)
LIBELLE : BATIMENT OT SAUVE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		11 076,69	a 2 000,00	14 012,00	b 14 012,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	3 400,00	3 400,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 076,69	2 000,00	10 612,00	10 612,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	3 936,74	2 000,00	9 842,00	9 842,00	0,00
2184	Mobilier	7 139,95	0,00	770,00	770,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-16 012,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)
LIBELLE : SENTIER D'INTERPRETATION DU VIDOURLE QUISSAC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour Information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19 (1)
LIBELLE : BOUCLES CYCLOTOURISTIQUES CCPC

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		40 789,87	a 0,00	101 000,00	b 101 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	40 789,87	0,00	101 000,00	101 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 789,87	0,00	101 000,00	101 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 11 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 500,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	11 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-89 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	14-10-2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres immobilisations corporelles	10	17/12/2014
L	Autres matériels de transports (remorques ...)	10	17/12/2014
L	Autres matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes ...)	5	17/12/2014
L	Décoration voie publique, signalisation : barrières, panneaux	5	17/12/2014
L	Electroménager : cuisine buanderie	7	17/12/2014
L	Equipements techniques	10	17/12/2014
L	Fonds documentales	15	17/12/2014
L	Frais de recherche et de développement	5	17/12/2014
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	17/12/2014
L	Frais d'insertion non suivis de travaux	5	17/12/2014
L	Frais réalisation document d'urbanisme	5	17/12/2014
L	Logiciels	2	17/12/2014
L	Matériels de transports de tourisme & petit utilitaire	7	17/12/2014
L	Matériels de transports gros utilitaire	8	17/12/2014
L	Matériels de transports motos, mobylettes, scooters	7	17/12/2014
L	Matériels de transports poids lourds	8	17/12/2014
L	Matériels de transports vélos	5	17/12/2014
L	Matériels informatiques tablettes et ordiphone	2	17/12/2014
L	Matériels sportifs : buts, panneaux baskets, abris de touche	5	17/12/2014
L	Mobiliers	15	17/12/2014
L	Mobiliers coffres-forts, armoires fortes	30	17/12/2014
L	Mobiliers urbains, événementiels	10	17/12/2014
L	Petit électroménager	2	17/12/2014
L	Structures mobiles de jeux	10	17/12/2014
L	Subventions d'équipements versées à SPA bâtiments installations	5	17/12/2014
L	Subventions d'équipements versées à SPA - Mobilier matériel étud	15	17/12/2014
L	Subventions d'équipements versées à SPIC bâtiments installation	15	17/12/2014
L	Subventions d'équipements versées à SPIC Mobilier matériel étud	5	17/12/2014
L	Terrains	15	17/12/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		14 535,34	14 535,34
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 535,34	14 535,34
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	14 535,34	14 535,34
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	14 535,34	373 436,00	0,00	387 971,34

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		450 396,36	450 396,36
Ressources propres externes de l'année (a)		124 246,10	124 246,10
10222	FCTVA	124 246,10	124 246,10
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		326 150,26	326 150,26
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	536,40	536,40
28182	Matériel de transport	1 700,00	1 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	255,36	255,36
28184	Mobilier	842,94	842,94
28188	Autres immo. corporelles	38 357,40	38 357,40
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	284 458,16	284 458,16

	Opérations de l'exercice III	Restes à réallier en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	450 396,36	160 000,00	1 714,98	0,00	612 111,34

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	387 971,34
Ressources propres disponibles	IV	612 111,34
Solde	V = IV – II (6)	224 140,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,86	1,86	1,86	1,00	2,86
Adjoint administratif	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		2,00	0,86	2,86	2,86	1,00	3,86

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT89500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV
C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Attaché	A	ADM		0,00	AA 3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Potes.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (01 du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-0* : article 3, 1er alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-2 : vacances temporaires d'un caractère administratif (matériel, maternité, ...).

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des agents ou le nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont le temps de travail est inférieur à ce seuil.

3-3-4* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes dont le temps de travail est inférieur à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5* : emploi des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes dont le temps de travail est inférieur à ce seuil, lorsque la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'états.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 57

Nombre de membres présents : 44

Nombre de suffrages exprimés : 54

VOTES :

Pour : 41

Contre : 4

Abstentions : 9

Date de convocation : 31/03/2022



Présenté par Le PRESIDENT (1),

A Quissac, le 06/04/2022

Le PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Quissac, le 06/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

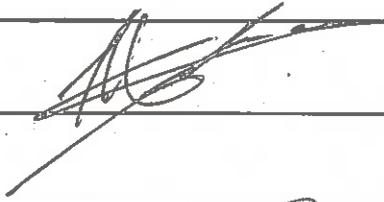
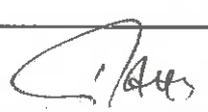
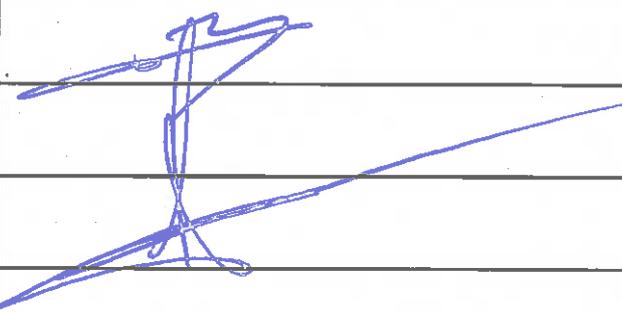
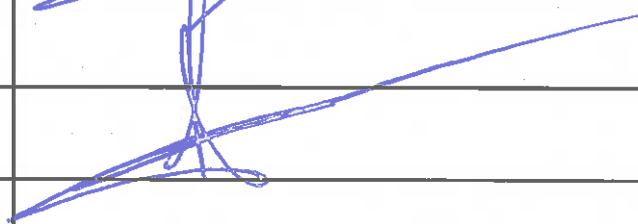
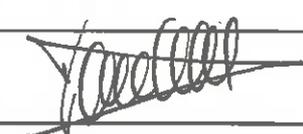
Certifié exécutoire par Le PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/04/2022, et de la publication le 22/04/2022
A Quissac, le 22/04/2022

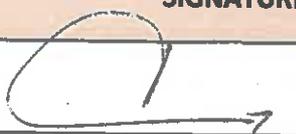
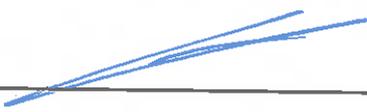
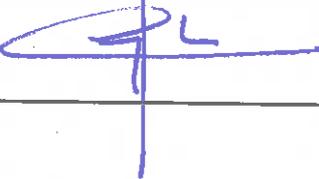
(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme..

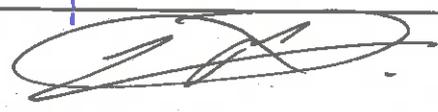
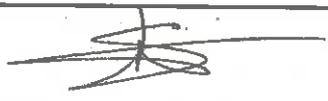
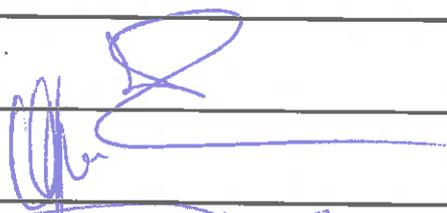
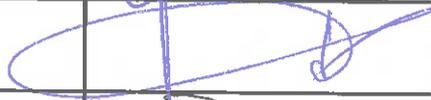
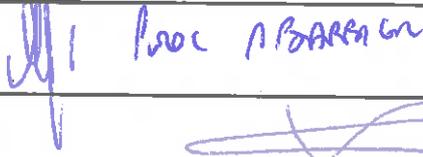
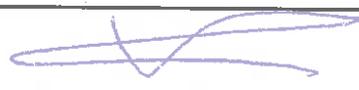
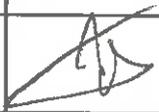
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

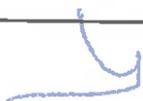
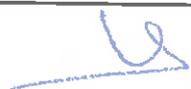
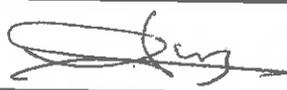
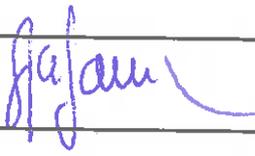
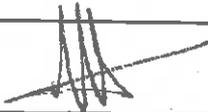


**Feuille de vote du BUDGET
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL PC 2022**

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
AIGREMONT	TRINQUIER Gilles <i>Titulaire</i>	
	CLEMENT Richard <i>Suppléant</i>	
BRAGASSARGUES	ZUCCONI Jean-Pierre <i>Titulaire</i>	
	METGE Alain <i>Suppléant</i>	
BROUZET LES QUISSAC	GAUBIAC Laurent <i>Titulaire</i>	
	ROCHETTE Christian <i>Suppléant</i>	
CANAULES ET ARGENTIERES	CAHU Robert <i>Titulaire</i>	
	TOUREL Marie <i>Suppléant</i>	
CARDET	CRUVEILLER Fabien <i>Titulaire</i>	
	MOURET Aube <i>Titulaire</i>	
CARNAS	ROUDIL Joel <i>Titulaire</i>	
	DUBOIS Roland <i>Suppléant</i>	
CASSAGNOLES	FURESTIER David <i>Titulaire</i>	
	CASTANET Noëlle <i>Suppléant</i>	
COGNAC	BRESSET Cyrille <i>Titulaire</i>	
	GAUCHER Hélène <i>Suppléant</i>	
CONQUEYRAC	DAUTHEVILLE Jacques <i>Titulaire</i>	
	GAUDELET Cendra <i>Suppléant</i>	
CORCONNE	JEAN Lionel <i>Titulaire</i>	
	DE TOLEDO Philippe <i>Suppléant</i>	

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
CROS	CLAVEL Christian <i>Titulaire</i>	
	DUBIEZ Frank <i>Suppléant</i>	
DURFORT ET SAINT MARTIN DE SOSSENAC	CONDOMINES Robert <i>Titulaire</i>	
	CHABANEL Philippe <i>Suppléant</i>	
FRESSAC	MARTIN Laurent <i>Titulaire</i>	
	BRUN Alexandre <i>Suppléant</i>	
GAILHAN	SIPEIRE Jacky <i>Titulaire</i>	
	ALBOUY Isabelle <i>Suppléant</i>	
LA CADIERE ET CAMBO	LAGARDE Jean-Louis <i>Titulaire</i>	
	SALLES Simone <i>Suppléant</i>	
LEDIGNAN	CAUVIN Bernard <i>Titulaire</i>	
	SEGURA Délphine <i>Titulaire</i>	
	VIALA Christian <i>Titulaire</i>	
LIOUC	JAHANT Guy <i>Titulaire</i>	
	EGRAZ Gilbert <i>Suppléant</i>	
LOGRIAN FLORIAN	CASTELVI Jean-Marie <i>Titulaire</i>	
	IAQUINTA Antoine <i>Suppléant</i>	
MARUEJOLS LES GARDON	FELIX Freddy <i>Titulaire</i>	
	TORTOSA Bruno <i>Suppléant</i>	

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
MONOBLET	CASTANON Philippe <i>Titulaire</i>	
	RATTO CREPIN Dominique <i>Suppléant</i>	
ORTHOUX SERIGNAC QUILHAN	AQUIER Jean-Yves <i>Titulaire</i>	
	FOURVEL Olivier <i>Suppléant</i>	
POMPIGNAN	FOUGAIROLLE Michel <i>Titulaire</i>	
	SEMENOFF Serge <i>Titulaire</i>	
PUECHREDON	GRAS Guillaume <i>Titulaire</i>	
	TRUMPLER Bettina <i>Suppléant</i>	
QUISSAC	AUBERT Martine <i>Titulaire</i>	
	BARBIER Mireille <i>Titulaire</i>	
	CATHALA Serge <i>Titulaire</i>	
	DREYON Nicolas <i>Titulaire</i>	
	FIORENZANO Johan <i>Titulaire</i>	
	HERNANDEZ Frédéric <i>Titulaire</i>	
	MARTIN Catherine <i>Titulaire</i>	
	ROTTE Sandrine <i>Titulaire</i>	 Proc A BARRAON
SAINT BENEZET	BARON Jerome <i>Titulaire</i>	
	SOUCHON Line <i>Suppléant</i>	
SAINT FELIX DE PALLIERES	SALA Michel <i>Titulaire</i>	
	WEITZ Bruno <i>Suppléant</i>	

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
SAINT HIPPOLYTE DU FORT	BARON Réjane <i>Titulaire</i>	
	BERTO Stéphan <i>Titulaire</i>	
	DRACS Marie-Andrée <i>Titulaire</i>	
	FERRAULT Claude <i>Titulaire</i>	
	GIBERGUES Laetitia <i>Titulaire</i>	
	MEUNIER Hélène <i>Titulaire</i>	
	MOH Cyril <i>Titulaire</i>	
	OLIVIERI Bruno <i>Titulaire</i>	
	ROUX Florence <i>Titulaire</i>	
	TARQUINI Joseph <i>Titulaire</i>	
SAINT JEAN DE CRIEULON	CUENOT Jean-Louis <i>Titulaire</i>	
	REMY Claude <i>Suppléant</i>	
SAINT NAZAIRE DES GARDIES	MAZAURIC Pierre <i>Titulaire</i>	
	CABANIS Stéphanie <i>Suppléant</i>	
SAINT THEODORIT	SOULIER Cyril <i>Titulaire</i>	
	BAGAGLI Marie <i>Suppléant</i>	
SARDAN	TARNOWSKI Gabrielle <i>Titulaire</i>	
	POUGNET Jean-Baptiste <i>Suppléant</i>	
SAUVE	AGNIÉL Virginie <i>Titulaire</i>	
	GAILLARD Olivier <i>Titulaire</i>	
	MASOT Alexandra <i>Titulaire</i>	
	MOLINES Louis <i>Titulaire</i>	

COMMUNES	NOM / PRENOM	SIGNATURE
SAVIGNARGUES	LAURENT Stéphanie <i>Titulaire</i>	
	CHARDONNAUD Claude <i>Suppléant</i>	
VIC LE FESQ	MONEL José <i>Titulaire</i>	
	LENORT Joseph <i>Suppléant</i>	

